



L'intégralité des délibérations du SMICTOM Centre Ouest peuvent être consultées :

- Sur le site internet du syndicat

www.smictom-centreouest35.fr

- Sur demande à l'accueil, aux jours et horaires d'ouverture au public

Conformément aux dispositions de l'article R 4211 Du Code de Justice Administrative, le tribunal administratif de Rennes peut être saisi par voie de recours pour excès de pouvoir contre les délibérations prises par le comité syndical et par le bureau syndical dans un délais de deux mois à compter de leur publication.

*SMICTOM Centre Ouest Ile et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand*

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL du 10 juin 2021

L'an deux mille vingt, le jeudi 10 juin 2021 à 09 heures, les Membres du Bureau, convoqués le 03 juin 2021, se sont réunis, sous la présidence de Monsieur Hubert GUINARD

Etaient présents : M.COWET, Mme GUEE, M.GUINARD, M.LABBE, Mme MARIE, M. PERTUISEL, M. LEMAZURIER

En Visioconférence : M.RONSIN

Absents excusés : M.LOHAT, M. ETHORE

Assistaient également à la réunion : M. ZILLIOX Directeur

Objet : marché de maîtrise d'Œuvre pour les travaux des alvéoles 3 et 5 de l'ISDND

VU la délibération 2020-039 du comité syndical du 13 octobre 2020 portant délégation au Bureau du Syndicat, et la délibération 2020-038 portant délégation au Président,

VU la nécessité pour la collectivité de se faire accompagner par un maître d'œuvre compétent dans ce domaine,

VU la délibération 2021-004 autorisant le lancement d'un marché de maîtrise d'Œuvre pour les travaux des alvéoles 3 et 5 de l'ISDND, avec les éléments de missions suivants :

- AVP couplé au PRO, ACT, VISA, DET, AOR + OPC en Mission complémentaire pour les travaux de couverture de l'alvéole 3 et de l'ensemble des éléments d'infrastructure associés
- AVP couplé au PRO, ACT, VISA, DET, AOR + OPC en Mission pour la construction de l'alvéole 5, et de l'ensemble des éléments d'infrastructure associés

Une consultation a été publiée avec date limite de réception des offres le vendredi 21 mai 2021 à 12 heures.

14 dossiers ont été téléchargés et une seule offre a été remise par le cabinet BURGEAP.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

↳ retiennent l'offre remise par le cabinet BURGEAP pour un montant total de 32 910 €HT se décomposant en une mission de base avec un taux de rémunération de 3,75% soit pour un montant estimatif de travaux de 800 000€ un montant de 30 000€HT, ainsi que Mission complémentaire: OPC pour un montant de 2000€HT, ainsi que Assistance au maître d'ouvrage sur le suivi de la mission de contrôle extérieur pour un montant de 910€HT

↳ autorisent le Président ou le vice-président délégué à signer le marché ainsi que toutes pièces administratives relatives à cette décision.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 10 juin 2021

Le Président,

Hubert GUINARD



SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Election d'une nouvelle Vice -Président(e) pour le territoire de Dinan Agglomération

Suite à la démission de M. Mickael CHEVALIER de son poste de Vice-Président pour le territoire de Dinan Agglomération, il convient de procéder à de nouvelles élections pour désigner son remplaçant.

Sous la présidence de M. Hubert GUINARD, le comité a été invité à procéder à l'élection.

M. GUINARD rappelle les dispositions de l'article L 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales : le Vice-Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue aux deux premiers tours. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^e tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu. Le vote a lieu à bulletin secret.

Le Président a invité le Comité au vote.

Chaque délégué a déposé lui-même dans l'urne le bulletin de vote. Après le vote du dernier délégué, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Se sont déclarés candidats :
BOUGAULT Patricia

Résultats du premier tour de scrutin :

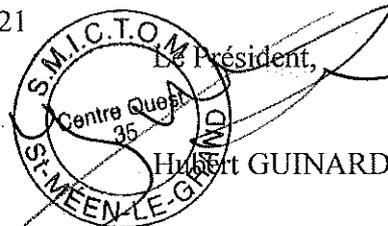
nombre de délégués présents (application du quorum réduit au 1/3)	61
nombre de procurations	17
nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne):	76
nombre de suffrages blancs	2
nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
nombre de suffrages exprimés	74
majorité absolue	38

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
BOUGAULT Patricia	74	soixante quatorze

Madame BOUGAULT Patricia, ayant obtenu la majorité absolue, est élue vice-présidente, et est immédiatement installée.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 22 juin 2021

Le Président,
Hubert GUINARD



SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 22 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 22 juin à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 14 juin 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1. Présents: M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD, M. ODYE, M. SAUDRAIS, Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2. Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3. Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1. Présents: M. CHEVALIER, M. PERTUISEL, Mme GENISSEL,
2. Ont donné Pouvoir: M. PICHOT à Mme GENISSEL,
3. Excusés: M. DELAHAYE, M. MARETHEUX, Mme MEUNIER, Mme PITHON,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1. Présents: M. BEAUGÉ, M. ETHORÉ, M. LERAY, Mme DUTAY, Mme GLAIS,
2. Ont donné Pouvoir: M. BARAZER à Mme GLAIS, M. PIEL à M. LERAY, M. THOMAS à M. ETHORÉ, Mme AUBIN à M. LERAY, Mme KERGUELEN à M. BEAUGÉ,
3. Excusés: M. COTTO, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. PRIOUL, M. RAOULT, Mme GAUBERT-GRUEL, Mme GUILLARD, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1. Présents: M. BRIAND, M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. LUBIN, M. LUCE, M. MEANCE, M. PIEDERRIERE, M. SOURDAINE, M. VITRE, M. DENIEL, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2. Ont donné Pouvoir: M. TRUTIN à M. GORRE,
3. Excusés: M. DAUGAN, M. DELORME, M. DELYS, M. DESPRÉS, M. ESNAULT, M. GLOTIN, M. GOBIN, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1. Présents: M. AUFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. DELACROIX, M. LANGLAIS, M. LE BORGNE, M. LE TEXIER, M. LEMOINE, M. RONSIN, Mme BERRÉE, Mme BONDON, Mme MARIE,
2. Ont donné Pouvoir: M. JOUAN à Mme BONDON, M. MONNERAIS à M. LE BORGNE, Mme AUBAULT à M. LE TEXIER, Mme VIVIEN à M. RONSIN,
3. Excusés: M. BERTRAND, Mme HAMONO, Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1. Présents: M. COUDE, M. GORTAIS, M. LEMAZURIER, M. SAMSON, Mme CESMAT, Mme PORTIER,
2. Ont donné Pouvoir: M. RAFFIN à M. COUDE, Mme DELSAUT à M. LEMAZURIER, Mme DERRIEN à M. LEMAZURIER, Mme RIDARD à M. COWET, Mme VACHON à M. COUDE,
3. Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. CHAUMORCEL, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. MANENC, M. ROUALT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1. Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC, M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
3. Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. JOLY, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M. BOURGOGNON

Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M. ZILLIOX, M. BOHANNE, M. CROUIGNEAU

Séance close à 11h30

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Election d'une nouvelle Vice -Président(e) pour le territoire de Dinan Agglomération

Suite à la démission de M. Mickael CHEVALIER de son poste de Vice-Président pour le territoire de Dinan Agglomération, il convient de procéder à de nouvelles élections pour désigner son remplaçant.

Sous la présidence de M. Hubert GUINARD, le comité a été invité à procéder à l'élection.

M. GUINARD rappelle les dispositions de l'article L 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales : le Vice-Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue aux deux premiers tours. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^e tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu. Le vote a lieu à bulletin secret.

Le Président a invité le Comité au vote.

Chaque délégué a déposé lui-même dans l'urne le bulletin de vote. Après le vote du dernier délégué, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Se sont déclarés candidats :
BOUGAULT Patricia

Résultats du premier tour de scrutin :

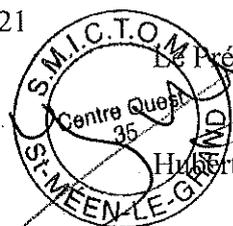
nombre de délégués présents (application du quorum réduit au 1/3)	61
nombre de procurations	17
nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne):	76
nombre de suffrages blancs	2
nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
nombre de suffrages exprimés	74
majorité absolue	38

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
BOUGAULT Patricia	74	soixante quatorze

Madame BOUGAULT Patricia, ayant obtenu la majorité absolue, est élue vice-présidente, et est immédiatement installée.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 22 juin 2021

Le Président,
Hubert GUINARD



SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 22 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 22 juin à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 14 juin 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1. Présents: M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD, M. ODYE, M. SAUDRAIS, Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2. Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3. Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1. Présents: M. CHEVALIER, M. PERTUISEL, Mme GENISSEL,
2. Ont donné Pouvoir: M. PICHOT à Mme GENISSEL,
3. Excusés: M. DELAHAYE, M. MARETHEUX, Mme MEUNIER, Mme PITHON,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1. Présents: M. BEAUGÉ, M. ETHORÉ, M. LERAY, Mme DUTAY, Mme GLAIS,
2. Ont donné Pouvoir: M. BARAZER à Mme GLAIS, M. PIEL à M. LERAY, M. THOMAS à M. ETHORÉ, Mme AUBIN à M. LERAY, Mme KERGUELEN à M. BEAUGÉ,
3. Excusés: M. COTTO, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. PRIOUL, M. RAOULT, Mme GAUBERT-GRUEL, Mme GUILLARD, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1. Présents: M. BRIAND, M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. LUBIN, M. LUCE, M. MEANCE, M. PIEDERRIERE, M. SOURDAINE, M. VITRE, M. DENIEL, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2. Ont donné Pouvoir: M. TRUTIN à M. GORRE,
3. Excusés: M. DAUGAN, M. DELORME, M. DELYS, M. DESPRÉS, M. ESNAULT, M. GLOTIN, M. GOBIN, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1. Présents: M. AUFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. DELACROIX, M. LANGLAIS, M. LE BORGNE, M. LE TEXIER, M. LEMOINE, M. RONSIN, Mme BERRÉE, Mme BONDON, Mme MARIE,
2. Ont donné Pouvoir: M. JOUAN à Mme BONDON, M. MONNERAIS à M. LE BORGNE, Mme AUBAULT à M. LE TEXIER, Mme VIVIEN à M. RONSIN,
3. Excusés: M. BERTRAND, Mme HAMONO, Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1. Présents: M. COUDE, M. GORTAIS, M. LEMAZURIER, M. SAMSON, Mme CESMAT, Mme PORTIER,
2. Ont donné Pouvoir: M. RAFFIN à M. COUDE, Mme DELSAUT à M. LEMAZURIER, Mme DERRIEN à M. LEMAZURIER, Mme RIDARD à M. COWET, Mme VACHON à M. COUDE,
3. Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. CHAUMORCEL, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. MANENC, M. ROUALT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1. Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC, M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
3. Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. JOLY, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M. BOURGOGNON

Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M. ZILLIOX, M. BOHANNE, M. CROUIGNEAU

Séance close à 11h30

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 22 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 22 juin à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 14 juin 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1. Présents: M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD, M. ODYE, M. SAUDRAIS, Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2. Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3. Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1. Présents: M. CHEVALIER, M. PERTUISEL, Mme GENISSEL,
2. Ont donné Pouvoir: M. PICHOT à Mme GENISSEL,
3. Excusés: M. DELAHAYE, M. MARETHEUX, Mme MEUNIER, Mme PITHON,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1. Présents: M. BEAUGÉ, M. ETHORÉ, M. LERAY, Mme DUTAY, Mme GLAIS,
2. Ont donné Pouvoir: M. BARAZER à Mme GLAIS, M. PIEL à M. LERAY, M. THOMAS à M. ETHORÉ, Mme AUBIN à M. LERAY, Mme KERGUÉLEN à M. BEAUGÉ,
3. Excusés: M. COTTO, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. PRIOUL, M. RAOULT, Mme GAUBERT-GRUEL, Mme GUILLARD, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1. Présents: M. BRIAND, M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. LUBIN, M. LUCE, M. MEANCE, M. PIEDERRIERE, M. SOURDAINE, M. VITRE, M. DENIEL, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2. Ont donné Pouvoir: M. TRUTIN à M. GORRE,
3. Excusés: M. DAUGAN, M. DELORME, M. DELYS, M. DESPRÉS, M. ESNAULT, M. GLOTIN, M. GOBIN, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1. Présents: M. AUFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. DELACROIX, M. LANGLAIS, M. LE BORGNE, M. LE TEXIER, M. LEMOINE, M. RONSIN, Mme BERRÉE, Mme BONDON, Mme MARIE,
2. Ont donné Pouvoir: M. JOUAN à Mme BONDON, M. MONNERAIS à M. LE BORGNE, Mme AUBAULT à M. LE TEXIER, Mme VIVIEN à M. RONSIN,
3. Excusés: M. BERTRAND, Mme HAMONO, Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1. Présents: M. COUDE, M. GORTAIS, M. LEMAZURIER, M. SAMSON, Mme CESMAT, Mme PORTIER,
2. Ont donné Pouvoir: M. RAFFIN à M. COUDE, Mme DELSAUT à M. LEMAZURIER, Mme DERRIEN à M. LEMAZURIER, Mme RIDARD à M. COWET, Mme VACHON à M. COUDE,
3. Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. CHAUMORCEL, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. MANENC, M. ROUAULT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1. Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC, M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
3. Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. JOLY, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M. BOURGOGNON

Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M. ZILLIOX, M. BOHANNE, M. CROUIGNEAU

Séance close à 11h30

SMICTOM Centre Ouest Ile et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : rapport d'activités 2020

VU le décret 2000-404 du 11 mai 2000, un rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets doit être présenté et soumis à l'assemblée délibérante au plus tard dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, ou lors de l'examen du compte administratif.

Le rapport annuel d'activités 2020 a été transmis avec la convocation, via la plateforme I-delibRE

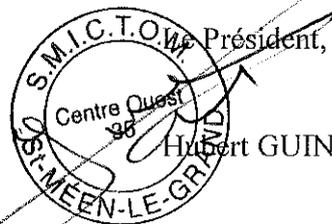
Le comité syndical est appelé à approuver ce rapport.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

☞ adopte le rapport annuel d'activités 2020 présenté par le SMICTOM. Ce rapport sera transmis à Messieurs les Présidents des communautés de communes ayant pris compétence collecte et traitement des ordures ménagères,

☞ demande à ces collectivités de délibérer sur ce rapport, et d'aviser le Syndicat de leur décision.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 22 juin 2021


Président,
Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice:	139	Nombre de voix pour:	78
Nombre de délégués présents:	61	Abstentions:	0
Nombre de pouvoirs:	17	Contre:	0

application quorum réduit au 1/3

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Signature d'un Bail emphytéotique avec la société Générale du solaire pour l'implantation de panneaux photovoltaïques sur le site de Point Clos

Le SMICTOM CO a initié depuis 2015 des démarches pour développer une centrale photovoltaïque au sol sur l'ancien casier de l'ISDND de « Point Clos » à Gael. Dans ce cadre, il a été pris l'attache de la Société GENERALE DU SOLAIRE, acteur spécialisé dans ce domaine pour développer un projet permettant une production annuelle de l'ordre de 3,6 GWh.

Le comité syndical du 15/12/20 a autorisé la désaffectation et le déclassement des parcelles de l'ancien ISDND pour une surface totale de 7,02 ha et il convient désormais de délibérer sur la signature d'un bail emphytéotique, qui est joint en annexe aux présentes.

Le bail emphytéotique d'une durée de 40 ans sera concédé à GENERALE DU SOLAIRE, qui a réalisé toutes les démarches réglementaires préalables, investira dans le matériel, s'assurera du bon fonctionnement et de l'entretien du site et assurera le démantèlement en fin de vie. Elle assurera la revente de l'électricité réinjectée sur le réseau et versera en contrepartie un loyer fixé à 1500 €HT par hectare loué, soit 10 530 €HT annuels.

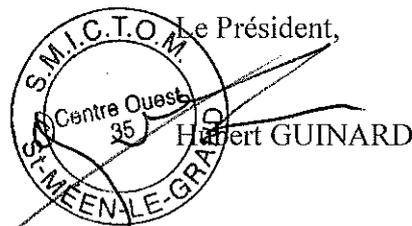
Le Bureau a émis un avis favorable à ce projet.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

☞ d'autorise la conclusion d'un bail emphytéotique d'une durée de 40 ans avec la Société GENERALE DU SOLAIRE pour implanter une centrale photovoltaïque sur les parcelles de l'ancien ISDND en contrepartie d'un loyer fixé à 1500 €HT par hectare loué, soit 10 530 €HT annuels.

☞ d'autorise le Président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives afférentes à cette décision.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 22 juin 2021



Nombre de délégués en exercice:	139	Nombre de voix pour:	78
Nombre de délégués présents:	61	Abstentions:	0
Nombre de pouvoirs:	17	Contre:	0

application du quorum réduit au 1/3

SMICTOM Centre Ouest Ile et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 22 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 22 juin à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 14 juin 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1. Présents: M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD, M. ODYE, M. SAUDRAIS, Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2. Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3. Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1. Présents: M. CHEVALIER, M. PERTUISEL, Mme GENISSEL,
2. Ont donné Pouvoir: M. PICHOT à Mme GENISSEL,
3. Excusés: M. DELAHAYE, M. MARETHEUX, Mme MEUNIER, Mme PITHON,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1. Présents: M. BEAUGÉ, M. ETHORÉ, M. LERAY, Mme DUTAY, Mme GLAIS,
2. Ont donné Pouvoir: M. BARAZER à Mme GLAIS, M. PIEL à M. LERAY, M. THOMAS à M. ETHORÉ, Mme AUBIN à M. LERAY, Mme KERGUELEN à M. BEAUGÉ,
3. Excusés: M. COTTO, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. PRIOUL, M. RAOULT, Mme GAUBERT-GRUEL, Mme GUILLARD, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1. Présents: M. BRIAND, M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. LUBIN, M. LUCE, M. MEANCE, M. PIEDERRIERE, M. SOURDAINE, M. VITRE, M. DENIEL, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2. Ont donné Pouvoir: M. TRUTIN à M. GORRE,
3. Excusés: M. DAUGAN, M. DELORME, M. DELYS, M. DESPRÉS, M. ESNAULT, M. GLOTIN, M. GOBIN, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1. Présents: M. AUFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. DELACROIX, M. LANGLAIS, M. LE BORGNE, M. LE TEXIER, M. LEMOINE, M. RONSIN, Mme BERRÉE, Mme BONDON, Mme MARIE,
2. Ont donné Pouvoir: M. JOUAN à Mme BONDON, M. MONNERAIS à M. LE BORGNE, Mme AUBAULT à M. LE TEXIER, Mme VIVIEN à M. RONSIN,
3. Excusés: M. BERTRAND, Mme HAMONO, Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1. Présents: M. COUDE, M. GORTAIS, M. LEMAZURIER, M. SAMSON, Mme CESMAT, Mme PORTIER,
2. Ont donné Pouvoir: M. RAFFIN à M. COUDE, Mme DELSAUT à M. LEMAZURIER, Mme DERRIEN à M. LEMAZURIER, Mme RIDARD à M. COWET, Mme VACHON à M. COUDE,
3. Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. CHAUMORCEL, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. MANENC, M. ROUAULT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1. Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC, M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
3. Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. JOLY, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M. BOURGOGNON

Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M. ZILLIOX, M. BOHANNE, M. CROUIGNEAU

Séance close à 11h30

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Renouvellement du marché de traitement des lixiviats sur le site de Point Clos

Les lixiviats issus de l'ISDND de Point Clos doivent être traités avant rejet vers le milieu naturel et le marché de traitement en cours arrivera à échéance le 1er juillet 2022.

Il convient donc d'engager les procédures pour relancer ce marché.

Le futur marché aurait ainsi les caractéristiques suivantes :

Objet : marché de traitement des lixiviats issus de l'ISDND de Point Clos

Durée : marché de 5 ans

Reconduction : reconductible 1 fois pour 1 an,

Montant : le montant maximum estimé (sur la base de la pluviométrie des dernières années) est de 2 750 000 € HT sur la période totale de 5 ans + 1 an de renouvellement possible

Le comité syndical est appelé à délibérer sur le lancement d'un appel d'offres pour un marché de traitement des lixiviats tel que décrit ci-dessus.

Le Bureau a émis un avis favorable à ce projet.

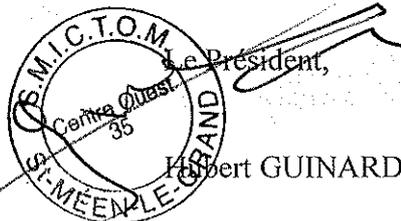
Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

☞ décide de lancer un nouvel appel d'offres pour le traitement des lixiviats issus de l'ISDND de Point Clos selon les caractéristiques détaillées ci-dessus,

☞ autorise le président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives relatives à cette décision.

Pour extrait conforme,

Fait à St Méen le Grand, le 22 juin 2021


Le Président,
Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice:	139	Nombre de voix pour:	78
Nombre de délégués présents:	61	Abstentions:	0
Nombre de pouvoirs:	17	Contre:	0

application du quorum réduit au 1/3

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 22 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 22 juin à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 14 juin 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1. Présents: M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD, M. ODYE, M. SAUDRAIS, Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2. Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3. Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1. Présents: M. CHEVALIER, M. PERTUISEL, Mme GENISSEL,
2. Ont donné Pouvoir: M. PICHOT à Mme GENISSEL,
3. Excusés: M. DELAHAYE, M. MARETHEUX, Mme MEUNIER, Mme PITHON,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1. Présents: M. BEAUGÉ, M. ETHORÉ, M. LERAY, Mme DUTAY, Mme GLAIS,
2. Ont donné Pouvoir: M. BARAZER à Mme GLAIS, M. PIEL à M. LERAY, M. THOMAS à M. ETHORÉ, Mme AUBIN à M. LERAY, Mme KERGUELEN à M. BEAUGÉ,
3. Excusés: M. COTTO, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. PRIOUL, M. RAOULT, Mme GAUBERT-GRUEL, Mme GUILLARD, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1. Présents: M. BRIAND, M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. LUBIN, M. LUCE, M. MEANCE, M. PIEDERRIERE, M. SOURDAINE, M. VITRE, M. DENIEL, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2. Ont donné Pouvoir: M. TRUTIN à M. GORRE,
3. Excusés: M. DAUGAN, M. DELORME, M. DELYS, M. DESPRÉS, M. ESNAULT, M. GLOTIN, M. GOBIN, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1. Présents: M. AUFFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. DELACROIX, M. LANGLAIS, M. LE BORGNE, M. LE TEXIER, M. LEMOINE, M. RONSIN, Mme BERRÉE, Mme BONDON, Mme MARIE,
2. Ont donné Pouvoir: M. JOUAN à Mme BONDON, M. MONNERAIS à M. LE BORGNE, Mme AUBAULT à M. LE TEXIER, Mme VIVIEN à M. RONSIN,
3. Excusés: M. BERTRAND, Mme HAMONO, Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1. Présents: M. COUDE, M. GORTAIS, M. LEMAZURIER, M. SAMSON, Mme CESMAT, Mme PORTIER,
2. Ont donné Pouvoir: M. RAFFIN à M. COUDE, Mme DELSAUT à M. LEMAZURIER, Mme DERRIEN à M. LEMAZURIER, Mme RIDARD à M. COWET, Mme VACHON à M. COUDE,
3. Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. CHAUMORCEL, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. MANENC, M. ROUAULT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1. Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC, M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
3. Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. JOLY, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M. BOURGOGNON

Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M. ZILLIOX, M. BOHANNE, M. CROUIGNEAU

Séance close à 11h30

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 22 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 22 juin à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 14 juin 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1. Présents: M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD, M. ODYE, M. SAUDRAIS, Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2. Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3. Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1. Présents: M. CHEVALIER, M. PERTUISEL, Mme GENISSEL,
2. Ont donné Pouvoir: M. PICHOT à Mme GENISSEL,
3. Excusés: M. DELAHAYE, M. MARETHEUX, Mme MEUNIER, Mme PITHON,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1. Présents: M. BEAUGÉ, M. ETHORÉ, M. LERAY, Mme DUTAY, Mme GLAIS,
2. Ont donné Pouvoir: M. BARAZER à Mme GLAIS, M. PIEL à M. LERAY, M. THOMAS à M. ETHORÉ, Mme AUBIN à M. LERAY, Mme KERGUELEN à M. BEAUGÉ,
3. Excusés: M. COTTO, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. PRIOUL, M. RAOULT, Mme GAUBERT-GRUEL, Mme GUILLARD, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1. Présents: M. BRIAND, M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. LUBIN, M. LUCE, M. MEANCE, M. PIEDERRIERE, M. SOURDAINE, M. VITRE, M. DENIEL, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2. Ont donné Pouvoir: M. TRUTIN à M. GORRE,
3. Excusés: M. DAUGAN, M. DELORME, M. DELYS, M. DESPRÉS, M. ESNAULT, M. GLOTIN, M. GOBIN, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1. Présents: M. AUFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. DELACROIX, M. LANGLAIS, M. LE BORGNE, M. LE TEXIER, M. LEMOINE, M. RONSIN, Mme BERRÉE, Mme BONDON, Mme MARIE,
2. Ont donné Pouvoir: M. JOUAN à Mme BONDON, M. MONNERAIS à M. LE BORGNE, Mme AUBAULT à M. LE TEXIER, Mme VIVIEN à M. RONSIN,
3. Excusés: M. BERTRAND, Mme HAMONO, Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1. Présents: M. COUDE, M. GORTAIS, M. LEMAZURIER, M. SAMSON, Mme CESMAT, Mme PORTIER,
2. Ont donné Pouvoir: M. RAFFIN à M. COUDE, Mme DELSAUT à M. LEMAZURIER, Mme DERRIEN à M. LEMAZURIER, Mme RIDARD à M. COWET, Mme VACHON à M. COUDE,
3. Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. CHAUMORCEL, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. MANENC, M. ROUAULT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1. Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC, M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
3. Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. JOLY, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M. BOURGOGNON

Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M. ZILLIOX, M. BOHANNE, M. CROUIGNEAU

Séance close à 11h30

SMICTOM Centre Ouest Ile et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : admissions en non valeur

M. le receveur du Syndicat fait savoir qu'il ne peut recouvrir quelques titres. Il est proposé de mettre en non-valeur les titres suivants :

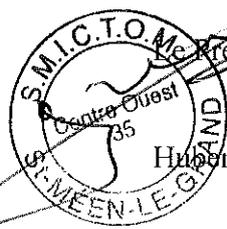
Exercices	Redevable	Montant du
2019 et 2020	ROSETTE Jean Pierre	31,22 €
2016 et 2017	DENIS BAT GILLARD, 3B rue de Loudéac, La TRINITE PORHOET	191,40€
2017	COSNUEL Boulangerie, 10 rue de la Cheze, ST THURIAL	55,11€

Le Comité Syndical est appelé à approuver ces admissions en non-valeurs.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ☞ approuve les admissions susvisées en non-valeur,
- ☞ autorise le président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives y afférentes.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 22 juin 2021


Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice: 139 Nombre de voix pour: 78
Nombre de délégués présents: 61 Abstentions: 0
Nombre de pouvoirs: 17 Contre: 0
application du quorum réduit au 1/3

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Mandat spécial Conseil d'Administration Fédération Nationale des Collectivités de Compostage

Le syndicat est adhérent à de la Fédération Nationale des Collectivités de Compostage. Cette association a pour objectif de regrouper les collectivités utilisant la technique du « tri compostage » pour traiter leur déchets (45 installations – 10 millions d'habitants concernés).

Le Conseil d'Administration de la FNCC se tiendra les 1ers et 2 juillet prochain au SYTRAD, Syndicat des déchets Ardèche-Drôme, à Valence.

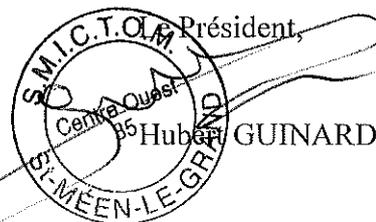
Le comité syndical est appelé à donner un Mandat spécial à M. GUINARD pour se rendre à ce Conseil d'Administration.

Après en avoir délibéré, le comité :

☞ autorise M. GUINARD à se rendre à ce colloque et à la visite de l'unité de traitement. Les tickets de parking voitures, de train, la restauration et les nuits d'hôtel leurs seront remboursés sur présentation des justificatifs des frais réellement engagés lors dudit déplacement.

☞ autorise le président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives relatives à cette décision.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 22 juin 2021



Nombre de délégués en exercice:	139	Nombre de voix pour:	78
Nombre de délégués présents:	61	Abstentions:	0
Nombre de pouvoirs:	17	Contre:	0

application du quorum réduit au 1/3

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 22 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 22 juin à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 14 juin 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1. Présents: M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD, M. ODYE, M. SAUDRAIS, Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2. Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3. Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1. Présents: M. CHEVALIER, M. PERTUISEL, Mme GENISSEL,
2. Ont donné Pouvoir: M. PICHOT à Mme GENISSEL,
3. Excusés: M. DELAHAYE, M. MARETHEUX, Mme MEUNIER, Mme PITHON,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1. Présents: M. BEAUGÉ, M. ETHORÉ, M. LERAY, Mme DUTAY, Mme GLAIS,
2. Ont donné Pouvoir: M. BARAZER à Mme GLAIS, M. PIEL à M. LERAY, M. THOMAS à M. ETHORÉ, Mme AUBIN à M. LERAY, Mme KERGUELEN à M. BEAUGÉ,
3. Excusés: M. COTTO, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. PRIOUL, M. RAOULT, Mme GAUBERT-GRUEL, Mme GUILLARD, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1. Présents: M. BRIAND, M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. LUBIN, M. LUCE, M. MEANCE, M. PIEDERRIERE, M. SOURDAINE, M. VITRE, M. DENIEL, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2. Ont donné Pouvoir: M. TRUTIN à M. GORRE,
3. Excusés: M. DAUGAN, M. DELORME, M. DELYS, M. DESPRÉS, M. ESNAULT, M. GLOTIN, M. GOBIN, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1. Présents: M. AUFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. DELACROIX, M. LANGLAIS, M. LE BORGNE, M. LE TEXIER, M. LEMOINE, M. RONSIN, Mme BERRÉE, Mme BONDON, Mme MARIE,
2. Ont donné Pouvoir: M. JOUAN à Mme BONDON, M. MONNERAIS à M. LE BORGNE, Mme AUBAULT à M. LE TEXIER, Mme VIVIEN à M. RONSIN,
3. Excusés: M. BERTRAND, Mme HAMONO, Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1. Présents: M. COUDE, M. GORTAIS, M. LEMAZURIER, M. SAMSON, Mme CESMAT, Mme PORTIER,
2. Ont donné Pouvoir: M. RAFFIN à M. COUDE, Mme DELSAUT à M. LEMAZURIER, Mme DERRIEN à M. LEMAZURIER, Mme RIDARD à M. COWET, Mme VACHON à M. COUDE,
3. Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. CHAUMORCEL, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. MANENC, M. ROUAULT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1. Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC, M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
3. Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. JOLY, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M. BOURGOGNON

Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER); services du SMICTOM : M. ZILLIOX, M. BOHANNE, M. CROUIGNEAU
Séance close à 11h30

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Recrutement d'un agent contractuel (rectificatif)

Le comité syndical, par délibération 2021-27 du 20 mai 2021 a autorisé le recrutement d'un agent contractuel sur le poste permanent de Chargé(e) de prévention déchets/ communication.

La délibération visait le recrutement au niveau technicien territorial 1^{er} échelon incluant les primes et indemnités.

Après vérification, le versement d'un régime indemnitaire à un agent contractuel n'est plus possible depuis la mise en place du RIFSEEP dans la collectivité par la délibération 2017-40 du 4 juillet 2017, qui ne le prévoit pas.

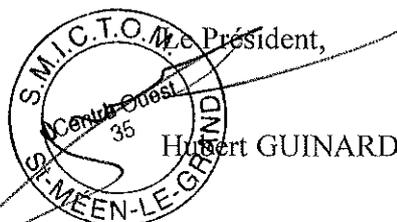
En conséquence, pour ne pas pénaliser l'agent, il est proposé de compenser ce non-versement de régime indemnitaire en prenant en référence le niveau de rémunération statutaire correspondant à un technicien territorial 7eme échelon

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

☞ autorise au vu des éléments exposés ci-dessus le recrutement d'un agent non titulaire sur le poste de Chargé(e) de prévention déchets/ communication en prenant en référence le niveau de rémunération statutaire correspondant à un technicien territorial 7eme échelon

☞ autorise le Président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives afférentes à cette décision.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 22 juin 2021



Nombre de délégués en exercice:	139	Nombre de voix pour:	78
Nombre de délégués présents:	61	Abstentions:	0
Nombre de pouvoirs:	17	Contre:	0

application du quorum réduit au 1/3

SMICTOM Centre Ouest Ile et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 22 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 22 juin à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 14 juin 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

- 1.Présents: M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD, M. ODYE, M. SAUDRAIS, Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
- 2.Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3. Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. CHEVALIER, M. PERTUISEL, Mme GENISSEL,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. PICHOT à Mme GENISSEL,
3. Excusés: M. DELAHAYE, M. MARETHEUX, Mme MEUNIER, Mme PITHON,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. BEAUGÉ, M. ETHORÉ, M. LERAY, Mme DUTAY, Mme GLAIS,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. BARAZER à Mme GLAIS, M. PIEL à M. LERAY, M. THOMAS à M. ETHORÉ, Mme AUBIN à M. LERAY, Mme KERGUELEN à M. BEAUGÉ,
3. Excusés: M. COTTO, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. PRIOUL, M. RAOULT, Mme GAUBERT-GRUEL, Mme GUILLARD, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

- 1.Présents: M. BRIAND, M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. LUBIN, M. LUCE, M. MEANCE, M. PIEDERRIERE, M. SOURDAINE, M. VITRE, M. DENIEL, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. TRUTIN à M. GORRE,
3. Excusés: M. DAUGAN, M. DELORME, M. DELYS, M. DESPRÉS, M. ESNAULT, M. GLOTIN, M. GOBIN, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. AUFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. DELACROIX, M. LANGLAIS, M. LE BORGNE, M. LE TEXIER, M. LEMOINE, M. RONSIN, Mme BERRÉE, Mme BONDON, Mme MARIE,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. JOUAN à Mme BONDON, M. MONNERAIS à M. LE BORGNE, Mme AUBAULT à M. LE TEXIER, Mme VIVIEN à M. RONSIN,
3. Excusés: M. BERTRAND, Mme HAMONO, Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD,

PLOERMEL COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. COUDE, M. GORTAIS, M. LEMAZURIER, M. SAMSON, Mme CESMAT, Mme PORTIER,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. RAFFIN à M. COUDE, Mme DELSAUT à M. LEMAZURIER, Mme DERRIEN à M. LEMAZURIER, Mme RIDARD à M. COWET, Mme VACHON à M. COUDE,
3. Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. CHAUMORCEL, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. MANENC, M. ROUAULT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC, M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
3. Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. JOLY, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M. BOURGOGNON

Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M. ZILLIOX, M. BOHANNE, M. CROUIGNEAU

Séance close à 11h30

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Recrutement d'un agent contractuel (rectificatif)

Le comité syndical, par délibération 2021-27 du 20 mai 2021 a autorisé le recrutement d'un agent contractuel sur le poste permanent de Chargé(e) de prévention déchets/ communication.

La délibération visait le recrutement au niveau technicien territorial 1^{er} échelon incluant les primes et indemnités.

Après vérification, le versement d'un régime indemnitaire à un agent contractuel n'est plus possible depuis la mise en place du RIFSEEP dans la collectivité par la délibération 2017-40 du 4 juillet 2017, qui ne le prévoit pas.

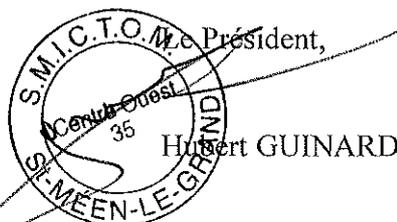
En conséquence, pour ne pas pénaliser l'agent, il est proposé de compenser ce non-versement de régime indemnitaire en prenant en référence le niveau de rémunération statutaire correspondant à un technicien territorial 7eme échelon

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

☞ autorise au vu des éléments exposés ci-dessus le recrutement d'un agent non titulaire sur le poste de Chargé(e) de prévention déchets/ communication en prenant en référence le niveau de rémunération statutaire correspondant à un technicien territorial 7eme échelon

☞ autorise le Président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives afférentes à cette décision.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 22 juin 2021



Nombre de délégués en exercice:	139	Nombre de voix pour:	78
Nombre de délégués présents:	61	Abstentions:	0
Nombre de pouvoirs:	17	Contre:	0

application du quorum réduit au 1/3

SMICTOM Centre Ouest Ile et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 22 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 22 juin à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 14 juin 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

- 1.Présents: M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD, M. ODYE, M. SAUDRAIS, Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
- 2.Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3. Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. CHEVALIER, M. PERTUISEL, Mme GENISSEL,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. PICHOT à Mme GENISSEL,
3. Excusés: M. DELAHAYE, M. MARETHEUX, Mme MEUNIER, Mme PITHON,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. BEAUGÉ, M. ETHORÉ, M. LERAY, Mme DUTAY, Mme GLAIS,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. BARAZER à Mme GLAIS, M. PIEL à M. LERAY, M. THOMAS à M. ETHORÉ, Mme AUBIN à M. LERAY, Mme KERGUELEN à M. BEAUGÉ,
3. Excusés: M. COTTO, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. PRIOUL, M. RAOULT, Mme GAUBERT-GRUEL, Mme GUILLARD, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

- 1.Présents: M. BRIAND, M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. LUBIN, M. LUCE, M. MEANCE, M. PIEDERRIERE, M. SOURDAINE, M. VITRE, M. DENIEL, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. TRUTIN à M. GORRE,
3. Excusés: M. DAUGAN, M. DELORME, M. DELYS, M. DESPRÉS, M. ESNAULT, M. GLOTIN, M. GOBIN, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. AUFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. DELACROIX, M. LANGLAIS, M. LE BORGNE, M. LE TEXIER, M. LEMOINE, M. RONSIN, Mme BERRÉE, Mme BONDON, Mme MARIE,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. JOUAN à Mme BONDON, M. MONNERAIS à M. LE BORGNE, Mme AUBAULT à M. LE TEXIER, Mme VIVIEN à M. RONSIN,
3. Excusés: M. BERTRAND, Mme HAMONO, Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD,

PLOERMEL COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. COUDE, M. GORTAIS, M. LEMAZURIER, M. SAMSON, Mme CESMAT, Mme PORTIER,
- 2.Ont donné Pouvoir: M. RAFFIN à M. COUDE, Mme DELSAUT à M. LEMAZURIER, Mme DERRIEN à M. LEMAZURIER, Mme RIDARD à M. COWET, Mme VACHON à M. COUDE,
3. Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. CHAUMORCEL, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. MANENC, M. ROUAULT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC, M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
3. Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. JOLY, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M. BOURGOGNON

Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M. ZILLIOX, M. BOHANNE, M. CROUIGNEAU

Séance close à 11h30

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Instauration du télétravail dans la Collectivité

Le télétravail désigne toute forme d'organisation du travail dans laquelle les fonctions qui auraient pu être exercées par un agent dans les locaux de son employeur sont réalisées hors de ces locaux de façon régulière et volontaire en utilisant les technologies de l'information et de la communication.

Le télétravail répond à plusieurs finalités recherchées par la collectivité :

- il participe d'une démarche de développement durable : réduction des gaz à effets de serre, des risques d'accident de trajet,...
 - il permet une qualité de vie au travail, une efficacité professionnelle et une meilleure articulation entre la vie professionnelle et la vie privée.
 - il participe à la modernisation de l'administration en innovant dans les modes de travail et en promouvant le management par objectifs, qui se traduit par la confiance et la responsabilisation.
- Il constitue enfin, dans le contexte épidémique actuel du COVID, une obligation pour l'employeur.

Réglementairement, la quotité de travail ouverte au télétravail est plafonnée à trois jours par semaine. Le temps de présence sur le lieu d'affectation ne peut être inférieur à deux jours par semaine.

Il a été décidé au sein de la collectivité de le limiter à 2 jours, sachant que tous les postes de travail ne peuvent pas être concernés. En sont exclus : fonctions d'accueil physique et téléphonique du public, fonctions liées à l'utilisation d'un logiciel ou équipement informatique spécifique non accessible à distance, fonctions liées à des activités logistiques ou à des opérations matérielles de maintenance ou à l'exploitation des sites de traitement.

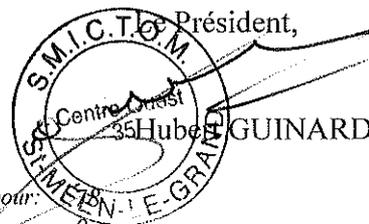
Une charte du télétravail jointe en annexe détaille l'ensemble des dispositions applicables.

Le Comité Technique du CDG 35 a rendu un avis favorable en date du 19 avril 2021.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- ✚ DECIDE l'instauration du télétravail au sein de la collectivité à compter du 1er juillet 2021,
- ✚ APPROUVE la charte du télétravail ci-annexée
- ✚ AUTORISE le Président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives relatives à cette décision.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 22 juin 2021



Nombre de délégués en exercice:	139	Nombre de voix pour:	61
Nombre de délégués présents:	61	Abstentions:	0
Nombre de pouvoirs:	17	Contre:	0

application du quorum réduit au 1/3

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 22 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 22 juin à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 14 juin 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1. Présents: M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD, M. ODYE, M. SAUDRAIS, Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2. Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3. Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1. Présents: M. CHEVALIER, M. PERTUISEL, Mme GENISSEL,
2. Ont donné Pouvoir: M. PICHOT à Mme GENISSEL,
3. Excusés: M. DELAHAYE, M. MARETHEUX, Mme MEUNIER, Mme PITHON,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1. Présents: M. BEAUGÉ, M. ETHORÉ, M. LERAY, Mme DUTAY, Mme GLAIS,
2. Ont donné Pouvoir: M. BARAZER à Mme GLAIS, M. PIEL à M. LERAY, M. THOMAS à M. ETHORÉ, Mme AUBIN à M. LERAY, Mme KERGUELEN à M. BEAUGÉ,
3. Excusés: M. COTTO, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. PRIOUL, M. RAOULT, Mme GAUBERT-GRUEL, Mme GUILLARD, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1. Présents: M. BRIAND, M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. LUBIN, M. LUCE, M. MEANCE, M. PIEDERRIERE, M. SOURDAINE, M. VITRE, M. DENIEL, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2. Ont donné Pouvoir: M. TRUTIN à M. GORRE,
3. Excusés: M. DAUGAN, M. DELORME, M. DELYS, M. DESPRÉS, M. ESNAULT, M. GLOTIN, M. GOBIN, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1. Présents: M. AUFFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. DELACROIX, M. LANGLAIS, M. LE BORGNE, M. LE TEXIER, M. LEMOINE, M. RONSIN, Mme BERRÉE, Mme BONDON, Mme MARIE,
2. Ont donné Pouvoir: M. JOUAN à Mme BONDON, M. MONNERAIS à M. LE BORGNE, Mme AUBAULT à M. LE TEXIER, Mme VIVIEN à M. RONSIN,
3. Excusés: M. BERTRAND, Mme HAMONO, Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1. Présents: M. COUDE, M. GORTAIS, M. LEMAZURIER, M. SAMSON, Mme CESMAT, Mme PORTIER,
2. Ont donné Pouvoir: M. RAFFIN à M. COUDE, Mme DELSAUT à M. LEMAZURIER, Mme DERRIEN à M. LEMAZURIER, Mme RIDARD à M. COWET, Mme VACHON à M. COUDE,
3. Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. CHAUMORCEL, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. MANENC, M. ROUAULT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1. Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC, M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
3. Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. JOLY, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M. BOURGOGNON

Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M. ZILLIOX, M. BOHANNE, M. CROUIGNEAU
Séance close à 11h30